



Paul Jeanmichel

Député de Maine et Loire

Vous pouvez compter
sur moi ...

 NEWSLETTER #25

Vendredi 17 septembre 2010

SOUS LE SIGNE DE LA REPRISE

Après la trêve estivale, chacun a repris le chemin du travail et de ses activités. Le Gouvernement et les députés aussi. En cette période de rentrée, il est nécessaire pour les parlementaires d'analyser la situation actuelle de notre pays afin de toujours mieux le réformer, le moderniser.

Tout d'abord, des signes de reprises économiques sont perceptibles: au premier semestre 2010, 70 000 emplois ont été créés, la masse salariale a augmenté de 2%, les recettes sociales ont fortement progressé et le chômage a commencé à baisser. Quant au Produit Intérieur Brut il connaît une augmentation supérieure aux prévisions. Ces chiffres encourageant prouvent que les mesures mises en place par le Gouvernement et la majorité pour faire face à la plus grave crise économique que le monde ait connue depuis plus de 80 ans portent leurs fruits. Ils démontrent également que les modifications législatives, notamment les allègements de charges, concernant le travail et l'emploi, adoptées par les députés UMP depuis 2007, ont permis à notre économie de redémarrer rapidement.

Pour autant, nous ne pouvons nous satisfaire de ces résultats positifs. Il nous faut continuer à mener des politiques efficaces au service de tous les français. Et de ce point de vue, la réforme des retraites en est un bon exemple. L'enjeu de cette réforme n'est autre que la sauvegarde de notre système par répartition, fondé sur la solidarité, cette solidarité qui est au coeur de notre pacte républicain et qui s'exprime entre actifs et retraités, entre générations actuelles et futures, entre

jeunes et seniors.

Cette réforme est indispensable. Sans elle, le déficit de notre système de retraite atteindrait 30 milliards d'euros en 2010, 45 en 2020 et 100 en 2050. Sans cette réforme, l'Etat n'aurait pas d'autre choix que de recourir à l'emprunt pour assurer le paiement des pensions de retraite dès la fin de cette année.

Pour exclure toute baisse des pensions, pour ne pas augmenter les impôts ou en créer de nouveaux supportés par les Français ou les entreprises, pour rééquilibrer les régimes de retraite, la seule réponse juste est celle choisie par le Gouvernement, réponse en adéquation avec l'évolution démographique: porter progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans actuellement à 62 ans en 2018. Cette voie suivie par la France, est également celle choisie par tous nos voisins européens; tous ont allongé la durée d'activité.

Certes, la réforme des retraites est une réforme difficile mais elle est nécessaire et indispensable, comme le sera tout autant la lutte contre les déficits publics. Depuis 25 ou 30 ans, certains ont voulu faire croire aux Français qu'en travaillant moins chaque semaine, qu'en partant à la retraite à 60 ans, qu'en travaillant moins que nos partenaires européens, qu'en travaillant moins que dans tous les autres pays du monde, ils pourraient conserver leur niveau de vie, leur modèle social et notamment leur protection sociale. Mais ce discours se fracasse sur la réalité des faits.

Il faut sortir de la démagogie et arrêter de mentir à nos concitoyens. Ils sont prêts à entendre et à comprendre parfaitement un langage de vérité. La France n'est pas un îlot isolé, vivant en autarcie, au milieu d'un océan d'abondance. Les échanges économiques, sociaux, culturels, sont de plus en plus mondialisés. Continuer à accroître le déficit public revient à perdre notre compétitivité par rapport à nos voisins européens et donc à détruire des emplois.

La réforme des retraites, la lutte contre les déficits publics, sont autant de rendez-vous de vérité avec les Français, entre ceux qui assument pleinement leurs responsabilités et ceux qui proposent des solutions inadaptées et irréalistes.

Ces rendez-vous, la majorité les affronte avec courage et responsabilité. Il en va de

sa crédibilité.
Les Français jugeront.

Paul JEANNETEAU
Député de Maine-et-Loire

Permanence Parlementaire - 14, rue René Brémont - 49100 Angers - Tél : 02 41 87 42 41 - Fax : 02 41 87 05 66

Si vous souhaitez vous désabonner cliquez [ici](#)